

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

-:-

Nombre de conseillers
en exercice : 9
Présents : 8
Votants : 8

**L'an deux mil vingt-cinq,
le 20 mai** à dix-neuf heures,
le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale, en séance
publique ordinaire sous la présidence de **M. LE BLANC Christian, Maire.**

Date de la convocation : 14/05/2025

Présents : M. LE BLANC Christian, Maire, Mme PORTIER Françoise, 1^{ère} Adjointe, Mr
JOSSET Antoine, 2^{ème} Adjoint, Mme FAGNOT Cendrine, 3^{ème} adjointe, MM. PANNETIER
Stéphane, RICHARD Guy et TELLIER Adrien, Mme ADET Florence

Absent : MM. LÉVEILLÉ David

M. PANNETIER Stéphane a été désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2025/16 :

BUREAUTIQUE - Renouvellement de l'imprimante multifonctions de la mairie -

Au vu de l'importance des actuels tarifs de location de l'imprimante multifonctions de la mairie, Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux l'opportunité d'une variante en achat, financièrement plus intéressante.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide :

- D'ACQUÉRIR auprès de l'entreprise Touiller le multifonctions couleur A3 TASKalfa 2554ci neuf pour un montant de 2 575,00 € HT (soit 3 090,00 € TTC) ;
- D'IMPUTER la dépense à l'article 2183 en section d'investissement ;
- D'AUTORISER le maire à signer tous documents se rapportant au dossier.

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.
Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour copie conforme,
Le Maire,

